

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2016-42 du 20 décembre 2016 portant fin de fonction
à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1631080S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;
Vu la décision n° N 2015-04 du président de l'Établissement français du sang en date du 12 janvier 2015 portant nomination de Mme Isabelle DESBOIS aux fonctions de directrice des biologies, des thérapies et du diagnostic,

Décide :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de directrice des biologies, des thérapies et du diagnostic de l'Établissement français du sang exercées par Mme Isabelle DESBOIS à compter du 31 décembre 2016.

Article 2

La décision n° DS 2015-07 du 12 janvier 2015 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang est abrogée à compter de la même date.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 20 décembre 2016.

Le président de l'Établissement français du sang,
F.TOUJAS